**28ème session du groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**\* \* \***

**République du Benin**

**\* \* \***

**Intervention de la Géorgie**

**10 Novembre, 2017**

Merci, Monsieur le Vice-Président.

Je voudrais saluer la délégation du Benin et remercier le Ministre de la justice et de la législation pour la présentation du rapport national.

La Géorgie salue les efforts entrepris par le Benin depuis son deuxième passage devant l’Examen périodique universel, notamment les ratifications de plusieurs accords et conventions internationaux dont le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques visant à abolir la peine de mort.

La Géorgie salue la création en 2013 de la Commission Béninoise des Droits de l’Homme et note qu’elle n’est toujours pas opérationnelle.

La Géorgie félicite le gouvernement béninois pour l’adoption du Code de l’enfant en 2015.

La Géorgie souhaiterait faire les recommandations suivantes au Benin:

- D’accélérer le processus d’adoption du nouveau Code pénal;

- De poursuivre les efforts pour que la Commission béninoise des droits de l’homme fonctionne de manière efficace et indépendante;

Je souhaite à la délégation du Benin la réussite du troisième cycle de l’EPU.

Je vous remercie Monsieur le Vice-Président.